



Directeur.trice d'établissement médico-social H/F

STRUCTURE

Association Addictions France - Gers
ANPAA 32
21 avenue de l'Yser
32000 AUCH

Association Addictions France (anciennement ANPAA) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, implantée sur l'ensemble du territoire national avec 15 directions régionales coordonnées par son siège national, et animée par de nombreux bénévoles et 1600 professionnels.

Le domaine d'action d'Association Addictions France couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. Les risques liés à ces comportements pour l'individu, son entourage et la société sont abordés dans une perspective globale, psychologique, biomédicale, et sociale.

L'intervention d'Association Addictions France s'inscrit dans un continuum allant de la prévention et de l'intervention précoce à la réduction des risques, aux soins et à l'accompagnement.

Dans une dynamique actuelle d'ancrage et de développement de ses activités sur l'ensemble des territoires, Association Addictions France en Occitanie souhaite consolider ses équipes et recrute pour cela un.e directeur(trice) d'établissement médico-social dans le département du Gers (32) à 0,8 ETP avec possibilité d'évolution.

Association Addictions France dans le Gers, dont le siège est installé à Auch, gère un CSAPA ainsi que 2 consultations avancées et une microstructure. L'équipe pluridisciplinaire compte 7 salariés pour 6,3 ETP.

Description du poste

En tant que directeur(trice) vous êtes le/la garant(e) du projet associatif en lien avec votre direction régionale, et conformément à vos délégations.

1. Mission générale :

Rattaché(e) hiérarchiquement à la Directrice Régionale et agissant sur sa délégation, le/la Directeur(trice) d'Etablissements médico-social coordonne et gère les activités des Etablissements et Services dont il/elle a la charge dans le respect des dispositions légales et réglementaires ainsi que des procédures internes applicables. Il est garant de la mise en œuvre des orientations du projet stratégique CAP 2024 et du projet d'établissement.

Le/la Directeur(trice) d'Etablissements médico-social est membre du comité de direction régionale et peut être amené à collaborer, sur délégation de la direction régionale, aux différents projets régionaux et nationaux institutionnels.

Il/elle doit respecter et faire respecter les obligations inhérentes à sa fonction et aux activités médico-sociales qui résultent des dispositions légales ou réglementaires applicables, d'origine nationale ou supranationale, et des dispositions conventionnelles ou institutionnelles.

Conduire la mise en œuvre du projet des Etablissements et Services

- Conduire la stratégie des Etablissements et Services
- Animer au sein des Etablissements et Services les démarches d'amélioration continue de la qualité conformément au projet associatif et aux dispositions réglementaires en vigueur
- Accueillir les personnes accompagnées
- Reporting

Gestion des Ressources Humaines

- Exercer les prérogatives de l'employeur pour l'ensemble des personnels des Etablissements et Services, et notamment dans les domaines suivants :
- Administration du Personnel
- Recrutement
- Rémunération
- Evaluation et formation du personnel
- Sanctions disciplinaires
- Hygiène, sécurité et environnement
- Représentation du personnel

Management des équipes

- Diriger et animer les équipes des Etablissements et Services
- Coordonner et fédérer les équipes des Etablissements et Services

Gestion administrative, financière et comptable

- Gestion budgétaire et comptable
- Relation avec les acteurs institutionnels et opérateurs des secteurs médico-social, sanitaire et social (Conseil Départemental, Agence Régionale de Santé, partenaires associatifs et institutionnels, etc.)
- Veille et application de la législation en vigueur et la réglementation aux établissements liés au secteur du médico-social (lois, normes, sécurités, risques...)
- Pilotage de projets (appels à projets, projet d'établissement, vie associative...)
- Pilotage du système de management de la qualité sur la base du nouveau référentiel qualité HAS (plans d'actions, évaluations, etc...)

Représentation et partenariats institutionnels

- Représentation des Etablissements et Services de l'Association

Communication et développement des ressources

- Développer la communication au sein des Etablissements et Services
- Développer et diversifier les sources de financement des Etablissements et Services
- Développer et entretenir le système d'information au sein des Etablissements et Services

Relations avec les élus locaux

- Assurer des relations de partenariats avec les élus locaux d'Association Addictions France

2. Connaissances :

- Connaître la réglementation en vigueur et les obligations incombant à l'employeur dans les domaines délégués (RH, comptabilité, finance...), ainsi que les sanctions applicables en cas de non-respect de cette réglementation et de ces obligations
- Connaître son environnement : les partenaires institutionnels, les prescripteurs, les autorités de contrôle et de tarification, ainsi que les acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire
- Connaître les procédures internes de l'Association
- Connaître les acteurs de l'Association
- Avoir des connaissances sur le champ médico-social et de l'addictologie
- Connaître le fonctionnement et l'organisation d'une association
- Maîtriser les outils bureautiques et connaître les outils internes (MGC, GI2A...)

3. Qualités :

Rigueur - Sens de l'organisation - Qualité relationnelle - - Capacité rédactionnelle - Capacité d'adaptation - Disponibilité - Ouverture d'esprit, curiosité - Négociation, force de conviction - Esprit d'initiatives - Capacité à créer de la confiance et à fédérer

4. Modalités :

Type de contrat : CDI - 0,8 ETP (80%)

Conformément à la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, l'obligation vaccinale est à ce jour obligatoire pour le personnel des établissements médico-sociaux.

Poste à pourvoir : rapidement

Précision sur le type de contrat : Poste basé à Auch, déplacements à prévoir sur la région Occitanie et déplacements très ponctuels sur Paris (siège social de l'association).

Temps de travail en équivalent temps plein : 0,8 ETP

Rémunération : CCN66 selon grille – Cadre de classe 2 niveau 2 / Avantages : mutuelle, tickets restaurants, congés trimestriels (+ 18 jours/an)

Diplômes requis : Diplôme de niveau 6 en Management, management des organisations sanitaires et sociales, gestion, droit de la santé, sciences sociales, niveau 7 appréciable.

Niveau d'expérience : Expérience obligatoire de 5 ans minimum sur un poste similaire.
Permis B obligatoire, véhicule de service mis à disposition

Pour postuler :

Envoyer CV + lettre de motivation par mail à l'attention de la Directrice Régionale, à occitanie@addictions-france.org / Préciser référence de l'annonce : AAF32/DE

Date limite de candidature : 30 septembre 2022

Entretiens et test prévus avec la direction régionale : 14 octobre à Montpellier